



Charte MERCADO Schoenberg

1. Objectifs

Le MERCADO Schoenberg a pour but de :

- Proposer régulièrement un marché avec des produits de qualité dans le quartier du Schoenberg
- Créer un événement et une animation réunissant habitants et visiteurs
- Favoriser l'échange entre les cultures et les générations
- Créer un lien entre la ville et la campagne proche
- Attirer des visiteurs de l'extérieur et montrer l'image d'un quartier vivant

2. Lieu

Le MERCADO Schoenberg a lieu au centre du quartier dans un lieu bien visible et accessible. Actuellement, il se situe sur une partie du parking de la Heitera et devant le centre paroissial de la paroisse de St. Paul. Le choix du lieu se fait selon les besoins et en accord avec la Police locale.

3. Coordination – groupe de travail

Le MERCADO Schoenberg est coordonné par le bureau frinat. Un groupe de travail composé par des représentants des services communaux, du *Centre d'animation socioculturelle (REPER)* du Schoenberg ainsi que de l'association de quartier *Vivre au Schoenberg* accompagnent le projet.

4. Produits

Le MERCADO Schoenberg est en premier lieu un marché alimentaire mais des produits artisanaux de qualité peuvent également être vendue. La répartition est définie à 2/3 alimentaire et 1/3 artisanal. Les stands à connotation politique, religieuse ou provocatrice ne sont pas acceptés.

Les produits vendus doivent être fabriqués dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Produits agricoles : De préférence de production bio et locale mais aussi de provenance étrangère – selon les demandes des clients
Ex. : Légumes, fruits, œufs, champignons, fromage, miel, huiles etc.

Spécialités culinaires : De fabrication artisanale et de qualité
A emporter ou à consommer sur place
Ex. : Crêpes, pâtisseries, pain, sandwiches, biscuits, confitures, sauces, diverses spécialités etc.

Produits artisanaux : De fabrication artisanale et de qualité
La priorité est donnée à l'artisanat local, fabriqué soi-même
Ex. : Bijoux, vêtements, sacs, jouets etc.

5. Demande de participation

Toutes les demandes pour de nouveaux stands seront traitées par le groupe de travail qui donnera son accord basé sur les critères définis et les places disponibles. En cas d'acceptation, un emplacement sera accordé au demandeur. La disposition des emplacements est définie par les organisateurs selon les demandes et les besoins des marchands.

La demande est à faire à travers le formulaire d'inscription sur le site internet.

Voir : <https://www.mercado-schoenberg.ch/fran%C3%A7ais/infos-vente/demande/>

6. Stands

- Dimensions:** La dimension d'un emplacement ne peut, en principe, pas excéder 8 m de long. Des dimensions supérieures ne sont accordées que suite à une demande.
- Mobilier :** Les marchands sont tenus de venir avec leur propre matériel : table, tente, câble électrique etc.
- Aspect visuel:** Les marchands sont tenus de soigner l'aspect visuel de leur stand. De grandes affiches ou panneaux publicitaires ne sont pas tolérés.
- Hygiène alimentaire:** Chaque exploitant de stand avec denrées alimentaires est tenu de respecter les directives du *Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV*.
Voir : <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/agriculture-et-animaux-de-rente/manifestations-temporaires-et-marches>
- Propreté, déchets:** La place attribuée doit être maintenue en ordre et rendue propre. Les déchets doivent être rassemblés et évacués par les marchands.
- Montage :** La place est mise à disposition deux heures avant le début du marché pour le montage des stands – soit à 14h (début du marché 16h). Les marchands sont priés de terminer le montage et d'évacuer les véhicules au plus tard 15 min avant le début du marché.
- Parcage :** Pendant la durée du marché, les véhicules sont à stationner sur le parking de la Heitera ou dans les rues adjacentes. Les frais de parcage sont à payer par les marchands.

7. Bar

Le bar est un espace de rencontre où les visiteurs ont la possibilité de boire un verre autour d'une table, de discuter avec des amis ou faire de nouvelles connaissances.

Selon l'art. 11 de l'*Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAI/OU)*, il n'est pas permis, de remettre des boissons alcoolisées à des enfants ou à des jeunes de moins de 16 ans.

8. Animation

Dans le but de proposer un moment de détente aux visiteurs du MERCADO, différentes animations sont proposées à chaque MERCADO : musique, animation pour les enfants etc. le but est également, de donner une plateforme aux artistes résidants dans le quartier.

9. Taxes

Pendant la première année et afin de lancer le MERCADO, les marchands sont exemptés des taxes. A partir de 2021, les taxes fixées pour les marchés hebdomadaires en ville de Fribourg seront appliquées.

Voir : <https://www.ville-fribourg.ch/marches-fribourg>

www.mercado-schoenberg.ch

Coordination :



Bureau frinat

Rue de la Samaritaine 32

Tel : 026 322 88 33

info@frinat.ch

CH-1700 Fribourg

Mob : 079 279 88 09

www.frinat.ch